

GROUPE ORAPI
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2009
En milliers d'euros

	31 Décembre 2008 retraité	31 Décembre 2009
Produits des activités ordinaires	80 557	113 356
Achats consommés et variation de stocks	-29 586	-45 932
Charges externes	-16 608	-22 913
Charges de personnel	-27 024	-31 751
Impôts et taxes	-1 181	-1 898
Dotations aux amortissements	-1 999	-2 810
Dotations aux provisions	-184	-830
Autres produits et charges opérationnels courants	276	386
Résultat Opérationnel courant	4 251	7 608
Autres produits et charges opérationnels	-282	-771
Résultat opérationnel	3 969	6 837
Produits de trésorerie	69	39
Coût de l'endettement financier brut	-1 249	-1 089
Coût de l'endettement financier net	-1 180	-1 050
Autres produits et charges financiers	-26	-56
Charge d'impôt	-702	-2 162
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 062	3 569
Résultat net (Part des minoritaires)	0	0
Résultat net (Part du Groupe)	2 062	3 569
Nombre d'actions existantes	2 287 129	2 547 534
Résultat net par actions en euros	0,90	1,40
Nombre d'actions maximales après les levées	2 321 129	2 615 796
Résultat net dilué par action en euros	0,89	1,36

GROUPE ORAPI
Etat consolidé du résultat global total
En milliers d'euros

	31 décembre 2008 retraité	31 décembre 2009
Résultat Net de l'ensemble consolidé	2 062	3 569
Ecarts de change résultant des activités à l'étranger	-1 573	638
Partie efficace de la variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture de change	384	-40
Impôt sur les éléments du résultat global	-1 189	513
Total des autres éléments du résultat global nets d'impôt	-1 189	513
Résultat global total	873	4 082
<i>Dont part du Groupe</i>	873	4 082
<i>Dont intérêts minoritaires</i>		

GROUPE ORAPI
Bilan consolidé au 31 décembre 2009
En milliers d'euros

ACTIFS	31 décembre 2008 retraité	31 décembre 2009
Goodwill	15 813	14 560
Autres immobilisations incorporelles	5 755	5 314
Immobilisations corporelles	13 910	12 657
Actifs financiers non courants	308	429
Impot différé actif	216	283
ACTIFS NON COURANTS	36 002	33 242
Stocks	15 882	18 088
Clients	23 350	25 894
Autres créances courantes	4 895	4 005
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 577	8 047
ACTIFS COURANTS	46 704	56 035
Actifs détenus en vue de la vente		934
TOTAL ACTIFS	82 706	90 211

PASSIFS	31 décembre 2008 retraité	31 décembre 2009
Capital	2 393	2 851
Primes, réserves, report à nouveau, variation de conversion	20 007	25 409
Reserve de conversion	-2 353	-1 752
Résultat (part du Groupe)	2 061	3 568
<i>Capitaux propres part du groupe</i>	<i>22 108</i>	<i>30 076</i>
CAPITAUX PROPRES	22 108	30 076
Dettes financières à plus d'un an	13 515	13 354
Provisions	1 198	1 243
Impot différé passif	3 266	3 573
Autres dettes non courantes	309	158
PASSIFS NON COURANTS	18 288	18 328
Dettes financières à moins d'un an	11 776	8 053
Fournisseurs	16 140	22 196
Impôt exigible courant	14	693
Autres dettes courantes	14 379	10 706
PASSIFS COURANTS	42 310	41 647
Passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente	0	159
TOTAL PASSIFS	82 706	90 211

GROUPE ORAPI
Tableau d'évolution des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2009
En milliers d'euros

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Actions auto contrôle	Ecart de Conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts Minoritaires	Capitaux propres Totaux
Au 31 décembre 2007	2 204 122	2 204	11 832	5 947	-164	-792	19 027	0	19 027
Augmentation (diminution) de capital et réserves (a)	188 417	188	3 026				3 214		3 214
Dividendes versés				-592			-592		-592
Ecart de conversion						-1 573	-1 573	0	-1 573
Résultat de l'exercice				2 062			2 062	0	2 062
Valorisation des options accordées				36			36		36
Effets des Variations de périmètre							0	0	0
Autres mouvements				-2	-66		-68	0	-68
Au 31 décembre 2008 (retraité)	2 392 539	2 393	14 858	7 452	-230	-2 364	22 108	0	22 107
Augmentation (diminution) de capital et réserves	458 569	459	3 114				3 573		3 573
Dividendes versés							0		0
Ecart de conversion						612	612		612
Résultat de l'exercice				3 569			3 569		3 569
Valorisation des options accordées				186			186		186
Effets des Variations de périmètre							0		0
Autres mouvements					29		29		29
Au 31 décembre 2009	2 851 108	2 851	17 972	11 207	-201	-1 753	30 076	0	30 076

(a) Les frais d'augmentation de capital sont directement comptabilisés en déduction de la situation nette.

GROUPE ORAPI
Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2009
En milliers d'euros

Tableau des flux de trésorerie consolidé	31 Décembre 2008 retraité	31 Décembre 2009
Flux de trésorerie lié à l'activité		
Résultat net des sociétés	2 062	3 569
Amortissements et provisions	1 750	3 150
Variation des impôts différés	362	1 382
Plus values de cession nettes d'impôts	60	0
Capacité d'autofinancement	4 233	8 100
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-23	130
Total Flux de trésorerie lié à l'activité	4 210	8 230
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	-3 075	-1 660
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	301	1 062
Variation nette des actifs financiers non courants	38	-89
Variation des dettes sur immobilisations	4 178	-982
Acquisition de filiales sous déduction de la trésorerie acquise	-6 318	
Total flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-4 877	-1 669
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires société mère	-592	0
Augmentation de capital en numéraire net frais	0	3 573
Emissions d'emprunts	3 313	2 490
Remboursement emprunts	-3 961	-6 267
Total flux de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 239	-204
Variation de Trésorerie	-1 906	6 357
Trésorerie d'ouverture	4 111	2 577
Concours bancaires d'ouverture	-858	-1 929
Trésorerie d'ouverture	3 253	648
Trésorerie de clôture	2 577	8 047
Concours bancaires de clôture	-1 929	-594
Trésorerie de clôture	648	7 453
Variation de trésorerie	-2 605	6 805
Variations cours devises	-699	449

Détail Tableau des Flux Groupe Orapi

Détail Tableau des Flux	31 Décembre 2008 retraité	31 Décembre 2009
<i>Détail 1 Amortissements et provisions</i>		
Amortissements	1 438	3 105
Variation nette Provision risque et charges	312	45
Total détail 1	1 750	3 150
<i>Détail 2 Variation besoin en fonds de roulement</i>		
Variation stock	807	-2 206
Variation clients	-2 273	-2 545
Variations fournisseurs	3 585	7 038
Variations autres créances	-2 592	890
Variation autres dettes et autres dettes à plus d'un an	451	-3 048
Total détail 2	-23	130

Annexes aux comptes consolidés annuels au 31 décembre 2009

du Groupe ORAPI

(données chiffrées en milliers d'euros)

Présentation de la société	8
1 Principes comptables, méthodes d'évaluation et modalités de consolidation.....	8
1.1 Principes généraux.....	8
1.2 Résumé des jugements et estimations significatifs	10
1.3 Périmètre et méthode de consolidation	11
1.4 Conversion des états financiers des filiales étrangères.....	12
1.5 Immobilisations incorporelles et goodwill.....	12
1.6 Immobilisations corporelles	13
1.7 Prix de revient des immobilisations.....	14
1.8 Suivi de la valeur des actifs immobilisés	14
1.9 Instruments financiers dérivés.....	15
1.10 Actifs financiers.....	15
1.11 Actifs destinés à être cédés	16
1.12 Stocks et travaux en cours.....	16
1.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	16
1.14 Capitaux propres consolidés et actions propres	17
1.15 Régime de retraite et autres avantages sociaux à long terme.....	17
1.16 Provisions et passifs éventuels.....	18
1.17 Emprunts et dettes financières.....	18
1.18 Passifs financiers	18
1.19 Produits des activités ordinaires	18
1.20 Résultat opérationnel courant.....	19
1.21 Autres produits et charges opérationnels.....	19
1.22 Coût de l'endettement financier net – Autres produits et charges financiers.....	19
1.23 Impôt	19
1.24 Résultat par action	20
2 Principaux événements de l'exercice	20
2.1 Augmentation de capital.....	20
2.2 Suivi de l'allocation du prix d'acquisition des actifs Proven.....	20
3 Notes relatives au bilan	21
3.1 Périmètre de consolidation à la clôture	21
3.2 Goodwill.....	21
3.3 Immobilisations incorporelles.....	22
3.4 Immobilisations corporelles	23
3.5 Dépréciation des actifs non courants.....	23
3.6 Actifs et passifs détenus en vue de la vente	23
3.7 Actifs financiers.....	24
3.8 Stocks	25
3.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	25
3.10 Capitaux propres.....	25
3.11 Dividendes payés et proposés	25
3.12 Provisions.....	26
3.13 Passifs financiers	27
3.14 Gestion des risques et instruments financiers.....	28
4 Notes relatives au compte de résultat	30
4.1 Autres produits et charges opérationnels courants.....	30
4.2 Autres produits et charges opérationnels.....	30
4.3 Autres éléments du résultat global total.....	31
4.4 Impôt sur les sociétés	31

4.4 Frais de recherche et développement	32
4.5 Transaction avec les parties liées	32
5 Information sectorielle	33
5.1 Information par secteur géographique de l'exercice 2009.....	33
5.2 Information par secteur géographique de l'exercice 2008 retraité.....	34
6 Autres informations	35
6.1 Nantissements, cautions et garanties	35
6.2 Autres engagements hors bilan	35
6.3 Options de souscription d'actions (stock options)	36
6.4 Plan d'attribution d'actions gratuites	36
6.5 Effectifs	37
6.6 Evénements postérieurs à la clôture	37

Présentation de la société

Orapi SA, société-mère du Groupe Orapi, est une société anonyme de droit français et dont le siège social est situé Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, 5 allée des cèdres, 01 150 Saint Vulbas, France. Orapi SA est une société cotée au compartiment C sur le marché Euronext Paris.

Les activités de la société sont la conception, la fabrication et la commercialisation de tous les produits consommables nécessaires à :

- l'entretien et la maintenance du matériel et des machines dans tous les secteurs d'activité
- l'entretien général (sols et surfaces) et l'hygiène spécialisée (linge, CHR, milieux médicaux, ...).

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009, qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 19 février 2010 et qui seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du 23 avril 2010.

1 Principes comptables, méthodes d'évaluation et modalités de consolidation

1.1 Principes généraux

Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe Orapi sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), adoptées par l'Union européenne et rendues obligatoires à la clôture des comptes.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Interpretations Committee – IFRIC).

Comptes consolidés – Base de préparation

Les états financiers consolidés sont présentés en Euro, monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe, et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (000 €) sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'Orapi SA et de ses filiales au 31 décembre de chaque année (ci-après désigné comme "le Groupe"). Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les comptes consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique à l'exception de certains actifs et passifs enregistrés à la juste valeur.

Tous les soldes intra - groupe, transactions intra-groupe ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels relatifs à l'exercice 2008.

Les révisions de normes, nouvelles normes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour l'exercice 2009 :

- IAS 1 révisée – Présentation des états financiers

Les principaux changements par rapport à la version précédente d'IAS 1 sont les suivants:

IAS 1 révisé requiert que :

- tous les changements provenant de transactions avec les propriétaires en leur capacité de propriétaires soient présentés séparément des transactions avec les propriétaires de participations ne donnant pas le contrôle
- les produits et charges comptabilisés doivent être présentés dans un état unique (état du résultat global) ou dans deux états (un compte de résultat séparé et un état détaillant les autres éléments du résultat global)
- le résultat global total doit être présenté dans les états financiers.

Les informations comparatives ont été retraitées pour être mises en conformité avec la norme révisée. Ce changement de méthode comptable qui n'affecte que la présentation n'a aucun impact sur les résultats par action.

- IFRS 8 – Secteurs opérationnels

La norme IFRS 8 requiert la présentation d'informations sur les secteurs d'activité opérationnels du Groupe et remplace les dispositions de la norme IAS 14 « Information sectorielle » relatives à la détermination des secteurs de premier niveau (secteurs d'activité) et de second niveau (secteurs géographiques).

L'information sectorielle reflète la vue du management et doit donc être obligatoirement établie sur la base du reporting interne.

- IFRIC 13 – Programme de fidélisation clients
- Amendement IAS 23 – Coûts d'emprunts
- Amendements IFRS 2 – Conditions d'acquisition des droits et annulations
- Amendement IFRS 7 – Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers
- Amendement IAS 1 et IAS 32 – Instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation
- IFRIC 15 – Contrats de construction de biens immobiliers
- IFRIC 16 – Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger
- Améliorations annuelles des normes IFRS (22 mai 2008), à l'exception de l'amélioration relative à l'amendement de la norme IFRS 5 applicable à compter de la date d'application des nouvelles normes IFRS 3R et IAS 27R.

Ces nouveaux textes publiés par l'IASB et d'application obligatoire en 2009 n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

Les règles et méthodes comptables ont été mises à jour au titre de l'amendement IAS 23R.

Orapi n'a pas opté pour une application anticipée au 31 décembre 2009 des normes dont l'application obligatoire est postérieure au 1^{er} janvier 2010. Ainsi, le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les options, interprétations ou normes suivantes et dont l'application est obligatoire après le 31 décembre 2009 :

Adoptées par l'Union Européenne :

- IAS 27 révisée – Etats financiers consolidés et individuels (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009)
- IFRS 3 révisée – Regroupements d'entreprises (applicable aux regroupements d'entreprises dont la date d'acquisition est sur le premier exercice ouvert à compter du 1^{er} juillet 2009)
- Amendement IAS 32 – Classification des droits d'émission (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} février 2010)
- Amendement IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation « éléments éligibles à une opération de couverture » (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009)
- Amendements IFRIC 9 et IAS 39 – Réévaluation des dérivés incorporés et instruments financiers: comptabilisation et évaluation (applicable aux périodes annuelles terminées à compter du 30 juin 2009)

- IFRIC 17 – Distribution en nature aux actionnaires (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009)
- IFRIC 18 – Transferts d’actifs des clients (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009).

Le Groupe n’a appliqué aucune des ces nouvelles normes ou interprétations par anticipation. L’impact potentiel d’IAS 27 révisée et d’IFRS 3 révisée ne devrait avoir aucune incidence dans les comptes consolidés à leur date d’application. Ces normes porteront effet sur les acquisitions ultérieures du Groupe.

Non encore adoptées par l’Union Européenne :

- Amendement IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions : transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2010)
- IFRS 9 – Instruments financiers : classifications et évaluations (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013)
- IFRIC 19 – Extinction des passifs financiers avec des instruments de capitaux (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2010)
- Amendement IFRIC 14 – IAS 19 : Limitation de l’actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011)
- IAS 24 révisée – Informations à fournir sur les parties liées (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011)
- Améliorations annuelles des normes IFRS (16 avril 2009), applicables majoritairement aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2010.

Le processus de détermination par le Groupe des impacts potentiels de l’application de ces nouvelles normes et interprétations non adoptées par l’Union Européenne au 31 décembre 2009 sur le compte de résultat, le bilan, les flux de trésorerie et le contenu des notes annexes aux états financiers consolidés est en cours.

1.2 Résumé des jugements et estimations significatifs

Contexte de l’arrêté des comptes

Les comptes consolidés de l’exercice ont été établis en tenant compte du contexte actuel de crise économique et financière et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. Les effets immédiats de la crise ont été pris en compte, notamment dans la valorisation des actifs tels que les stocks, les créances clients et des passifs. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels (goodwill, marques), il a été pris pour hypothèse que la crise serait limitée dans le temps. La valeur de ces actifs est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Jugements

Pour préparer les états financiers conformes aux méthodes comptables du groupe, le management a fait des hypothèses, en plus de celles qui nécessitent le recours à des estimations. Les hypothèses retenues concernent principalement les restructurations et litiges prud’homaux pour lesquels la société évalue, au cas par cas et le cas échéant en fonction des jugements déjà rendus, le montant des provisions éventuelles.

Recours à des estimations

Les principales hypothèses concernant des événements futurs et les autres sources d’incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture pour lesquelles il existe un risque significatif de

modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs au cours d'un exercice ultérieur, sont présentées ci-dessous :

Comptabilisation des actifs d'impôts différés

Le Groupe ne comptabilise des actifs d'impôts différés que s'il est probable qu'il disposera de bénéfices imposables sur lesquels les différences temporelles déductibles pourront être imputées. A chaque clôture, la valeur comptable des actifs d'impôts différés fait l'objet d'une réestimation afin, d'une part d'apprécier à nouveau la valeur comptable des actifs d'impôts différés comptabilisés et non apurés, et d'autre part d'apprécier si les actifs d'impôts différés non comptabilisés au cours des exercices antérieurs peuvent l'être à cette clôture.

Dépréciation des goodwill

Le Groupe vérifie la nécessité de déprécier les goodwill au moins une fois par an à la clôture de l'exercice. Ceci nécessite une estimation de la valeur recouvrable, généralement assise sur la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles les goodwill sont alloués. La détermination de la valeur d'utilité requiert que le Groupe fasse des estimations sur les flux de trésorerie futurs attendus de cette unité génératrice et également de choisir un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie. De plus amples détails sont donnés dans la note « Goodwill ».

Dépréciation d'actifs financiers disponibles à la vente

Le Groupe qualifie certains actifs de disponibles à la vente, et enregistre en capitaux propres, leurs variations de juste valeur. Lorsqu'une diminution de la juste valeur est constatée, le management fait des hypothèses pour estimer la nature de cette perte de valeur, et déterminer si une dépréciation de l'actif doit être constatée en résultat.

Indemnités de départs à la retraite et Autres Avantages Postérieurs à l'Emploi

Le coût des régimes à prestations définies et autres avantages de couverture médicale postérieurs à l'emploi, est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Ces évaluations reposent sur des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs du régime, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité et d'augmentation des pensions. En raison du caractère long terme des ces plans, l'incertitude liée à ces estimations est significative. De plus amples détails sont communiqués dans la Note « Provisions ».

Provisions pour déconstruction et démantèlement

Les provisions pour déconstruction de locaux à usage industriel (ateliers, laboratoire, zones de stockage) d'une part, et démantèlement d'installations techniques (machines, outillages, ouvrages de type plate – formes) d'autre part, sont déterminées sur la base de rapports rédigés par un cabinet spécialisé indépendant.

Provisions pour destruction de stocks

Les règles de dépréciation de stocks du Groupe Orapi ainsi que les situations spécifiques rencontrées lors de croissances externes (ex : stocks contenant des composants interdits ou en voie d'interdiction) peuvent conduire à l'enregistrement de provisions pour destruction de stocks. Le montant de ces provisions est estimé à partir de la nature des produits à détruire, de leur tonnage et des coûts constatés sur des destructions de produits similaires.

1.3 Périmètre et méthode de consolidation

Toutes les filiales sont placées sous le contrôle de la société mère et sont donc consolidées par la méthode de l'intégration globale à l'exception d'Orapi Chili.

Le contrôle est le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise

contrôlée. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels, qui sont actuellement exerçables ou convertibles, sont pris en considération.

Les filiales sont consolidées à compter du transfert du contrôle effectif et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

L'ensemble des filiales clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Lors de l'entrée d'une entité dans le périmètre de consolidation, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation en IFRS, sont enregistrés à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs détenus en vue de la vente, qui sont enregistrés à la juste valeur nette des coûts de sortie.

Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertises en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis.

Les intérêts minoritaires sont présentés séparément dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément des capitaux propres attribuables à la société mère.

1.4 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe. Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments financiers de chacune d'entre elles sont mesurés dans cette monnaie fonctionnelle. Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture, les états financiers des filiales ont été convertis en euros conformément à IAS 21 en utilisant les taux suivants :

- Taux de clôture de l'exercice pour les postes du bilan, autres que les éléments de capitaux propres
- Taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat.

La variation de conversion mentionnée dans les capitaux propres résulte de l'utilisation historique de ces différents taux.

L'impact des variations de change sur les prêts et dettes à caractère financier entre les sociétés du groupe est comptabilisé dans les variations de conversion des capitaux propres, lorsque ces éléments monétaires font partie de l'investissement net d'Orapi SA dans ses activités à l'étranger au sens de IAS 21.

Tout goodwill provenant de l'acquisition d'une activité à l'étranger par une société étrangère et tout ajustement, à la juste valeur, de la valeur comptable des actifs et passifs provenant de l'acquisition de cette activité à l'étranger, sont comptabilisés comme un actif ou un passif de l'activité à l'étranger et convertis en euro au taux de clôture.

1.5 Immobilisations incorporelles et goodwill

Goodwill

Les goodwill représentent la différence entre le coût d'acquisition (y compris les coûts annexes directement attribuables) des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs, passifs et passifs éventuels à la date des prises de participation. Ces goodwill constituent donc les écarts résiduels après affectation des éléments d'actifs et passifs, évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les goodwill ne sont pas amortis. Conformément à IAS 36, ils sont évalués à la clôture à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur, comme décrit en note "Suivi de la valeur des actifs immobilisés". En cas de diminution de valeur, la dépréciation est enregistrée en résultat opérationnel.

Les goodwill négatifs (badwill) sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice d'acquisition, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis.

Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être séparable ou issu d'un droit contractuel et légal. Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie non définie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture conformément à IAS 36.

Les immobilisations incorporelles correspondent à :

- Des logiciels achetés qui sont inscrits à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 1 an à 5 ans
- Des marques qui sont inscrites à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont dépréciées en cas de perte de valeur ou dépréciées sur la durée d'utilité de l'actif
- Une liste de clients non amortie
- Un contrat de distribution exclusive amorti sur une durée de 19 ans.

Il n'est tenu compte d'aucune valeur résiduelle en fin de période d'utilisation.

Coûts de Recherche & Développement

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement engagées sur la base d'un projet individuel sont comptabilisées en actif incorporel seulement si le Groupe Orapi peut démontrer que la faisabilité technique, les perspectives de vente et l'évaluation fiable sont assurées.

1.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (y compris frais accessoires) conformément au traitement de référence d'IAS 16, ou à leur juste valeur pour celles acquises par voie de regroupement d'entreprises. Les immobilisations corporelles sont enregistrées en suivant l'approche par composants. Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôts. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations. Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 "Contrats de location", sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Elle est garantie par les actifs qui sont la propriété juridique du bailleur durant la durée du contrat. Les contrats sont classés comme des contrats de location financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Si le Groupe estime qu'il n'obtiendra pas la propriété à l'issue du contrat, l'actif est amorti sur la base de la durée la plus courte entre la durée d'utilisation de l'actif et la durée du contrat.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges jusqu'à l'échéance du contrat.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité estimée des immobilisations selon les méthodes suivantes:

- | | | |
|--|-------------|----------|
| • Constructions et agencements : | 10 à 20 ans | linéaire |
| • Installations techniques, matériel & outillage : | 2 à 8 ans | linéaire |
| • Matériel de bureau & informatique : | 4 à 5 ans | linéaire |

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans les montants amortissables, quand celle-ci est jugée significative.

Les biens financés par crédit-bail sont amortis au même rythme que les immobilisations de même nature détenues en pleine propriété.

1.7 Prix de revient des immobilisations

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôt. S'agissant d'immobilisations corporelles et incorporelles, ces frais viennent augmenter la valeur des actifs et suivent le même traitement.

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif, dont la préparation préalable à l'utilisation ou la vente prévue, nécessite un délai substantiel (généralement supérieur à douze mois), sont incorporés au coût de cet actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts d'emprunt sont les intérêts et autres coûts supportés par une entreprise dans le cadre d'un emprunt de fonds.

Le Groupe capitalise les coûts d'emprunt pour tous les actifs éligibles dont la construction a commencé à compter du 1er janvier 2009. Le Groupe continue de comptabiliser en charges, les coûts d'emprunt relatifs aux projets démarrés avant le 1er janvier 2009.

1.8 Suivi de la valeur des actifs immobilisés

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles, dont la durée de vie est déterminée, est estimée pour vérifier qu'elle n'est pas inférieure à la valeur nette comptable, dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment si des événements internes ou externes le justifient.

Les goodwill et les immobilisations incorporelles dont la durée de vie n'est pas déterminée, font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, ou dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Les indices de pertes de valeur suivis par le Groupe sont basés sur un multiple d'excédent brut d'exploitation.

Pour les besoins de ces tests de dépréciation, les immobilisations (y compris les goodwill) ainsi que les éléments de Besoin en Fonds de Roulement sont rattachés aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les tests de perte de valeur sont réalisés en comparant la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable qui est la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente.

L'UGT a été définie comme étant le plus petit groupe d'actifs générant des cash-flows indépendamment d'autres éléments d'actifs. Un tel groupe est constitué des :

- actifs incorporels d'une même zone géographique
- actifs corporels situés sur cette zone géographique
- actifs corporels de production permettant d'alimenter en produits la zone concernée.

Selon cette définition, il est possible de définir trois unités génératrices de trésorerie dans le Groupe :

- L'Europe et les unités de production françaises
- L'Amérique du Nord et l'unité de production de Montréal
- L'Asie et l'unité de production de Singapour.

La valeur d'utilité estimée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés repose sur les principes suivants :

- Les flux de trésorerie (avant impôt) sont issus de budgets et prévisions à moyen terme (5 ans) élaborés par le contrôle de gestion du Groupe et approuvés par la Direction. Ils ne tiennent pas compte des éventuels éléments financiers
- Le taux d'actualisation est déterminé en incluant des hypothèses de taux d'intérêt et de risque répondant à la définition du coût moyen pondéré du capital ; ce taux est un taux après impôts appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Un taux d'actualisation unique est utilisé pour toutes les UGT dans la mesure où les risques spécifiques à certaines zones géographiques ont été pris en compte dans la détermination des flux de trésorerie
- La valeur terminale est calculée par actualisation à l'infini du flux de trésorerie normatif, déterminé sur la base d'un taux de croissance perpétuelle
- La progression du chiffre d'affaires retenue est en accord avec l'organisation et les investissements actuels. Elle ne tient donc compte que des restructurations engagées à la date des tests et se base sur les investissements de renouvellement et non sur ceux de croissance
- Des taux individuels de croissance sont retenus si nécessaire en fonction des spécificités des différents marchés.

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Il est tenu compte des éventuels coûts associés à la cession de cet actif ou de cette UGT.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en compte de résultat pour la différence. Cette dépréciation est imputée en priorité à la dépréciation du goodwill existant. Les pertes de valeur relatives aux goodwill ne sont pas réversibles.

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles amortissables donnent lieu à modification prospective du plan d'amortissement ; elles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de l'amortissement qui aurait été normalement comptabilisé).

1.9 Instruments financiers dérivés

Selon les normes IAS32 et IAS39, lorsque les dérivés sont désignés comme éléments de couverture, leur traitement varie selon qu'ils sont désignés :

- de couverture de juste valeur
- de couverture de flux de trésorerie
- de couverture d'un investissement net réalisé à l'étranger.

Tous les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur. La juste valeur est, soit la valeur de marché pour les instruments cotés en bourse, soit une valeur fournie par les établissements financiers selon les critères traditionnels (marché de gré à gré).

Les instruments financiers dérivés consistent principalement en contrats de swap de taux d'intérêt. Les dérivés qualifiés de cash flow hedge sont comptabilisés au bilan dans les actifs ou passifs financiers courants avec les capitaux propres comme contrepartie.

1.10 Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- les actifs détenus jusqu'à l'échéance
- les actifs évalués en juste valeur par résultat
- les prêts et créances
- les actifs disponibles à la vente.

Le Groupe n'a pas d'actifs détenus jusqu'à l'échéance.

A l'exception des actifs évalués à la juste valeur par résultat, tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition. Tous les achats et ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

Les prêts et créances comprennent principalement les créances clients qui sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciations des montants non recouvrables. Les créances clients sont maintenues à l'actif du bilan tant que l'ensemble des risques et avantages qui leur sont associés ne sont pas transférés à un tiers.

Les créances commerciales font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Lorsque cela est nécessaire, une provision pour dépréciation est constituée sur chacune d'elles en fonction du risque encouru.

Les actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif soit vendu, encaissé ou sorti d'une autre manière ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'actif a perdu de la valeur de façon prolongée et significative. Dans ces cas, le profit ou la perte, enregistré jusqu'alors en capitaux propres est transféré en résultat.

1.11 Actifs destinés à être cédés

Une entité doit classer un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

Lorsque des actifs sont destinés à être cédés suivant les principes définis par la norme IFRS 5, le Groupe évalue les actifs non courants au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, et cesse de pratiquer l'amortissement sur ces derniers.

Les actifs et les passifs ainsi déterminés sont constatés sur une ligne spécifique du bilan.

1.12 Stocks et travaux en cours

Conformément à la norme IAS 2 "Stocks", les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de la Société sont constitués de deux catégories suivantes :

- Matières premières
- En cours de production et Produits finis.

Matières premières et marchandises

Les stocks de matières premières, emballages et marchandises sont évalués à leur prix d'achat. Les dépréciations des matières premières et marchandises sont évaluées au cas par cas en fonction des possibilités d'utilisation futures.

En cours de production et produits finis

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes rattachables à la production, et autres coûts encourus pour amener les stocks sur leur lieu de vente et dans l'état où ils se trouvent.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation d'un article en stock est inférieure à son coût.

1.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie correspond aux soldes bancaires (actifs et découverts bancaires) ainsi qu'aux caisses. Ils sont classés au bilan à l'actif sur la ligne « disponibilités » et au passif sur la ligne « emprunts et dettes financières à moins d'un an »

Les équivalents de trésorerie sont des OPCVM qui correspondent à des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie sont classés à l'actif sur la ligne « disponibilités ».

1.14 Capitaux propres consolidés et actions propres

Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes et internes (lorsque éligibles) directement attribuables aux opérations de capital ou sur instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe, conformément au programme de rachat d'actions et à l'existence de contrats de liquidités, sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le résultat de cession des actions propres est imputé sur les capitaux propres.

Paiement en actions

Certains salariés et mandataires sociaux du groupe bénéficient de plans d'options de souscription d'actions.

Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres avec les salariés, pour les rémunérations attribuées après le 7 novembre 2002, est valorisé à la juste valeur des instruments attribués à la date d'attribution. Ces opérations ont été évaluées selon le modèle de Black and Scholes, modèle d'évaluation qui permet d'obtenir la juste valeur et prend notamment en compte différents paramètres tels que le cours de l'action, le prix d'exercice, la volatilité attendue, les dividendes attendus, le taux d'intérêt sans risque ainsi que la durée de vie de l'option.

Intérêts minoritaires

Les acquisitions d'intérêts complémentaires et les options de vente détenues par des minoritaires dans des sociétés contrôlées sont traitées comme des transactions de capitaux propres. L'écart, positif ou négatif, entre le coût d'acquisition des titres et la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis est comptabilisé en capitaux propres. Dans le cas des options de vente, les engagements d'achat du groupe sont évalués à leur valeur actuelle et reclassés en dettes financières au bilan.

1.15 Régime de retraite et autres avantages sociaux à long terme

Régime à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à la comptabilisation de provisions dans les comptes du Groupe, les cotisations étant enregistrées en charge.

Régime à prestations définies

Les estimations des engagements des sociétés du Groupe au titre des régimes à prestations définies (indemnités de départ à la retraite) sont calculées annuellement par un expert indépendant selon la méthode des unités de crédits projetées. Ces estimations reposent sur des hypothèses actuarielles qui intègrent la probabilité de durée du service futur du salarié, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel ; les engagements correspondants sont actualisés.

Gains et pertes actuariels

Les pertes et gains actuariels significatifs liés à l'expérience et/ou à la modification d'hypothèses sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice.

Coût des services passés

Le coût des services passés est comptabilisé en charges, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Si les droits à

prestations sont déjà acquis lors de l'adoption du régime ou de sa modification, le coût des services passés est immédiatement comptabilisé.

1.16 Provisions et passifs éventuels

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers, qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite. La part à moins d'un an d'une provision est enregistrée en courant, le reste en non courant.

Ces provisions couvrent :

- les provisions pour litiges sociaux et commerciaux
- les provisions pour perte de change
- les provisions pour restructuration.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé et à échéance propre ou d'un début d'exécution.

Lorsque cela a un impact significatif, les provisions sont actualisées.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. En dehors de ceux résultant d'un regroupement d'entreprises, ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en annexe.

1.17 Emprunts et dettes financières

Tous les prêts et emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, les emprunts sont constatés sur la base du coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.18 Passifs financiers

Les passifs financiers définis par la norme IAS 39 comprennent des passifs financiers comptabilisés au coût amorti et des passifs financiers comptabilisés selon l'option juste valeur. La ventilation des passifs financiers entre courant et non courant est déterminée par leur échéance à la date d'arrêt : inférieur ou supérieur à un an.

1.19 Produits des activités ordinaires

Les produits de l'activité sont enregistrés conformément à IAS 18 en se basant sur la méthode de la comptabilité d'engagement et sur le principe de rattachement des charges aux produits.

Les produits sont ainsi comptabilisés dès lors que :

- il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à l'entreprise
- leur montant peut-être estimé de façon fiable
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

La valeur comptable des produits enregistrés correspond à leur juste valeur.

Les produits liés à la vente de biens sont constatés dès lors que le transfert des risques et avantages a eu lieu et que les coûts supportés ou à venir relatifs à la transaction peuvent être mesurés de façon fiable. Les produits liés aux ventes de service sont comptabilisés au prorata des coûts réels. Ces produits enregistrés en autres produits de l'activité restent marginaux.

1.20 Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des plus ou moins-values de cessions d'actifs
- des dépréciations d'actifs
- des autres produits et charges d'exploitation qui comprennent principalement l'effet des coûts de restructuration et des litiges ou événements très inhabituels
- du coût de l'endettement financier net
- des autres produits et charges financiers
- des impôts.

1.21 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels correspondent à des éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents que la société présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Ces éléments font l'objet d'une description précise en montant et en nature dans la note "Autres produits et charges opérationnels".

1.22 Coût de l'endettement financier net – Autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net est composé des intérêts sur emprunts et sur découverts bancaires diminué des produits financiers liés aux placements de la trésorerie disponible.

A l'exception de ceux affectables aux actifs éligibles, les coûts des emprunts sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.23 Impôt

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigés de la fiscalité différée.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres. Il est alors également comptabilisé en capitaux propres.

Impôt sur le résultat exigible

Les actifs et passifs d'impôt exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que la société s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Orapi a opté pour le régime de l'intégration fiscale de groupe en France. Les modalités de répartition de l'impôt sont les suivantes :

- L'impôt pris en charge par chaque filiale est le même que celui qu'elle aurait supporté si elle n'avait pas été intégrée fiscalement
- Orapi prend en compte l'économie ou la charge d'impôt résultant de la différence entre la somme des impôts calculés individuellement et l'impôt dû conformément au résultat fiscal d'ensemble.

Impôt sur le résultat différé

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilantielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différés non reconnus sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

1.24 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en prenant en compte le nombre moyen d'actions de l'année déduction faite des actions d'auto contrôle comptabilisées en réduction des capitaux propres. Le résultat par action dilué tient compte des instruments dilutifs.

2 Principaux événements de l'exercice

2.1 Augmentation de capital

Orapi a réalisé en août 2009 une augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription. Cette opération a eu pour objet de conforter la structure financière de la Société afin de lui permettre :

- d'affronter sereinement le contexte économique actuel et de poursuivre les opérations d'intégration des sociétés récemment acquises (Chimiotecnic en juin 2008 et actifs et fonds de commerce de Proven en novembre 2008)
- et dans une moindre mesure, de saisir les opportunités de développement qui pourraient se présenter pendant la crise et porteront la croissance future.

Compte tenu de la forte demande de souscriptions à titre réductible, Orapi a exercé la clause d'extension portant le nombre d'actions nouvelles à émettre de 398 576 à 458 569 actions. Le règlement livraison des 458 569 actions s'est effectué le 19 août 2009 et leur admission aux négociations sur le marché Euronext Paris le 20 août 2009. A compter du 20 août 2009, le nombre total d'actions composant le capital social du groupe Orapi est ainsi porté à 2 851 108.

Le montant brut de l'émission s'élève à 3 669 K€ et le montant net aux environs de 3 573 K€.

2.2 Suivi de l'allocation du prix d'acquisition des actifs Proven

L'acquisition ayant donné lieu à la création de Proven Orapi et Proven Industrie avait entraîné la constatation en 2008 d'un Badwill en résultat de 3 068 K€. Conformément aux dispositions d'IFRS 3, ce Badwill a fait l'objet d'ajustements pour un montant total net d'IS de -386 K€ portant principalement sur un passif à régler auprès d'un client, des provisions pour restructuration ainsi que des provisions pour RFA et participations publicitaires.

Les comptes 2008 ont été retraités sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat pour un total de -386 K€. En conséquence, le montant définitif du Badwill comptabilisé en 2008 s'établit à 2 682 K€.

3 Notes relatives au bilan

3.1 Périmètre de consolidation à la clôture

Désignation	Société de droit	2008		2009	
		pourcentage d'intérêt	pourcentage de contrôle	pourcentage d'intérêt	pourcentage de contrôle
Orapi SA*	Français	société mère	société mère	société mère	société mère
Orapi Europe*	Français	100%	100%	100%	100%
Orapi International*	Français	100%	100%	100%	100%
Luprotec*	Français	100%	100%	Absorbée	Absorbée
DACD*	Français	100%	100%	100%	100%
Chimiotechnic Vénissieux*	Français	100%	100%	100%	100%
Proven Orapi*	Français	100%	100%	100%	100%
Proven Industrie*	Français	100%	100%	100%	100%
Orapi Pacifique LTD	Anglais	100%	100%	100%	100%
Orapi Applied Ltd	Anglais	100%	100%	100%	100%
Orapi Nordic	Finlandais	100%	100%	100%	100%
Orapi USA Holding	Américain	100%	100%	100%	100%
Orapi Canada	Canadien	100%	100%	100%	100%
Orapi Italie	Italien	100%	100%	100%	100%
Orapi Asia PTE LTD	Singapourien	100%	100%	100%	100%
Applied Chemicals (S) PTE	Singapourien	100%	100%	100%	100%
Orapi Applied (M) SDN BHD	Malaysien	100%	100%	100%	100%
Orapi Applied Nederland BV	Hollandais	100%	100%	100%	100%
Orapi Applied Belgium SA	Belge	100%	100%	100%	100%
Orapi Applied Norge AS	Norvégien	100%	100%	100%	100%
Orapi Applied España SAU	Espagnol	100%	100%	100%	100%
Orapi Chili	Chilien	20%	20%	20%	20%

*adresse des sociétés françaises : 5, Allée des Cèdres Parc Industriel de la Plaine de l'Ain 01150 St Vulbas ; **DACD** : Mathias Sud 26320 Saint Marcel Les Valence ; **Chimiotechnic Vénissieux** : 10, rue Marx Dormoy 69200 Vénissieux ; **Proven Orapi** : 679, Avenue du Dr Lefebvre 06270 Villeneuve-Loubet ; **Proven Industrie** : ZI Germonval 64 Faubourg de la Bretonnière 28320 Gallardon.

Transmission Universelle de Patrimoine de Luprotec à DACD

La société Luprotec a été absorbée par la société DACD au cours de l'exercice 2009.

3.2 Goodwill

Goodwill	2 008	+	-	Variation périmètre	Var conv & autres variations	2 009
Valeur brute	19 301		-1 239		96	18 158
Dépréciation (*)	-3 488	-100			-9	-3 597
Total Goodwill net	15 813	-100	-1 239	0	87	14 560

(*) cf. note "dépréciation des immobilisations"

L'évolution de l'exercice reflète notamment l'utilisation de déficits reportables de Chimiotechnic Industrie existant préalablement à l'acquisition réalisée en 2008, ainsi que la dépréciation du goodwill de la filiale Orapi Applied Scandinavia.

L'acquisition de certains actifs et fonds de commerce ayant conduit à la création des sociétés Proven Orapi et Proven Industrie avait donné lieu à la comptabilisation d'un Badwill de 3 068 K€ en 2008. Cet écart a fait l'objet d'un ajustement quant à son montant suite à l'affinement des calculs qui ont abouti à sa détermination dans le délai de 12 mois suivant l'acquisition des sociétés conformément à la norme IFRS 3.

Il en résulte une diminution du montant initial du Badwill de 386 K€, se traduisant par un retraitement rétrospectif des comptes de 2008. Les tableaux de présentation suivants sont affectés :

- Bilan au niveau des rubriques « Résultat net (part du Groupe) », Capitaux propres part du Groupe», « Impôt différé passif », « Fournisseurs » et « Autres dettes courantes »
- Compte de résultat au niveau de la rubrique « Autres produits et charges opérationnels », Résultat Net », « Résultat net par action » et « Résultat net dilué par action »
- Tableau des flux de trésorerie au niveau des rubriques « Résultat net des sociétés », « Amortissements et provisions », « Variation des dettes sur immobilisations » et « Acquisition de filiales sous déduction de la trésorerie acquise »
- Tableau d'évolution des capitaux propres au niveau de la rubrique « Résultat de l'exercice ».

3.3 Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles	2 008	+	-	Variation périmètre	Var conv & autres variations	2 009
Logiciels	1 095	93	0	0	-9	1 180
Marques	454	0	0	0	12	466
Autres immobilisations incorporelles	5 162	0	0	0	76	5 237
Total brut	6 711	93	0	0	79	6 883
Amortissements logiciels	-636	-592	255	0	0	-973
Amortissements marques	-179	-21	0	0	0	-200
Amortissements autres immobilisations incorporelles	-141	-247	0	0	-8	-396
Total amortissements	-956	-860	255	0	-8	-1 569
Total immobilisations incorporelles nettes	5 755	-767	255	0	71	5 314

Les autres immobilisations incorporelles concernent principalement un contrat de distribution détenu par Proven Orapi reconnu pour un total de 4 200 K€ comme actif incorporel distinct du goodwill dans le cadre de l'acquisition des actifs et du fonds de commerce de Proven. Elles comprennent également une liste de clients acquis au Royaume Uni en 2007.

3.4 Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	2 008	+	-	Variation périmètre	Immobilisations destinées à être cédées	Var conv & autres variations	2009
Terrain	2 622	135			-234		2 523
Construction	7 767	1 734			-1 059		8 442
Machines et équipements	7 278	975	-51			-32	8 169
Autres immobilisations corporelles	2 380	482	-135			-11	2 717
Immobilisations en cours	1 991	597	-2 034				555
Total brut	22 039	3 923	-2 220	0	-1 294	-43	22 404
Amortissements constructions	-2 624	-707			360	4	-2 967
Amortissements machines et équipements	-4 191	-1 201	38			57	-5 298
Amortissements autres immobilisations	-1 314	-305	123			15	-1 481
Total amortissements	-8 129	-2 214	161	0	360	76	-9 747
Total immobilisations corporelles nettes	13 910	1 709	-2 059	0	-934	33	12 657

Les bureaux du site de Vénissieux ainsi que le local des Laboratoires Garcin près de Clermont – Ferrand ont été classés en actifs destinés à être cédés pour des valeurs nettes comptables respectives de 752 K€ et 182 K€.

Au 31 décembre 2009, les immobilisations corporelles correspondant au retraitement de contrats de crédit-bail (principalement immobiliers) s'élèvent à :

- Valeur brute : 6 400 K€
- Amortissements : 1 825 K€.

3.5 Dépréciation des actifs non courants

Au 31 décembre 2009, le groupe Orapi a procédé à l'estimation des valeurs recouvrables des UGT. Ces dernières ont été estimées sur la base des valeurs d'utilité qui ont été calculées à partir de l'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels (sur la base des plans approuvés par la Direction) au taux de 9,5% après impôt (idem 2008). Le taux de croissance perpétuelle retenue est de 1,75% (idem 2008).

Les tests de dépréciation effectués ont conduit le Groupe à enregistrer des pertes de valeurs nettes comptabilisées au cours de l'exercice s'élevant à 100 K€ concernant le goodwill d'Orapi Applied Scandinavia.

Au regard de l'excédent existant entre la valeur d'utilité et la valeur comptable, le Groupe estime sur la base des événements raisonnablement prévisibles à ce jour, que d'éventuels changements affectant les hypothèses clés mentionnées ci-dessus n'entraîneraient pas la comptabilisation d'autres pertes de valeur. Notamment, la hausse de 1 point des taux d'actualisation ou la baisse de 1 point du taux de croissance long terme n'auraient pas conduit à la comptabilisation d'autres pertes de valeur.

3.6 Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Les bureaux du site de Vénissieux ainsi que le local des Laboratoires Garcin près de Clermont – Ferrand ont été classés en actifs destinés à être cédés pour des valeurs nettes comptables respectives de 752 K€ et 182 K€. Ce classement a été effectué en date de clôture pour les bureaux du site de Vénissieux et au

30 septembre 2009 pour le local des laboratoires Garcin. Les passifs correspondants s'élèvent à 159 K€ (dette sur crédit bail).

3.7 Actifs financiers

Exercice 2009 (K€)	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégories d'instruments			
			Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs évalués en juste valeur par résultat
Valeurs mobilières	77	77				77
Prêts	14	14		14		
Dépôts de garantie des locaux commerciaux	368	368		368		
Actifs financiers non courants	429	429		382		77
Créances clients et comptes rattachés	25 894	25 894		25 894		
Clients et comptes rattachés	25 894	25 894		25 894		
Autres créances	3 245	3 245		3 245		
Autres créances courantes	3 245	3 245		3 245		
Disponibilités Équivalents de trésorerie	8 047	8 047				8 047
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 047	8 047				8 047

Les créances clients brutes s'établissent à 26 737 K€ et les dépréciations à 842 K€ soit un montant net de 25 894 K€. Le groupe ne dispose pas de créances nettes supérieures à un an significatives.

Exercice 2008 (K€)	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégories d'instruments			
			Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs évalués en juste valeur par résultat
Valeurs mobilières	34	34				34
Prêts	6	6		6		
Dépôts de garantie des locaux commerciaux	268	268		268		
Actifs financiers non courants	308	308		274		34
Créances clients et comptes rattachés	23 350	23 350		23 350		
Clients et comptes rattachés	23 350	23 350		23 350		
Autres créances	3 560	3 560		3 560		
Autres créances courantes	3 560	3 560		3 560		
Disponibilités Équivalents de trésorerie	2 577	2 577				2 577
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 577	2 577				2 577

3.8 Stocks

	2 008	2 009	Var
Matières premières	7 174	7 578	404
Produits finis	10 302	14 791	4 489
Provision pour dépréciation	-1 594	-4 281	-2 687
Total Stocks	15 882	18 088	2 206

3.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2008	2009	Var
Equivalents de trésorerie (euro)	0	0	0
Trésorerie en euro	1 446	6 781	5 335
Trésorerie en devises	1 131	1 266	135
Total Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 577	8 047	5 470

Les postes de « trésorerie et équivalents de trésorerie » au bilan sont comptabilisés à leur juste valeur.

3.10 Capitaux propres

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Groupe prête attention au nombre et à la diversité des actionnaires, au rendement des capitaux propres totaux et au niveau des dividendes versés aux porteurs d'actions.

Occasionnellement le Groupe achète ses propres actions sur le marché dans le cadre d'un programme de rachat d'actions. Ces actions sont acquises notamment en vue d'assurer la liquidité et d'animer le marché des titres (via un contrat de liquidité), de les conserver en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, de couvrir les plans d'options d'achat et ou de souscription d'actions consentis aux salariés et aux mandataires sociaux, de les attribuer gratuitement aux salariés et aux dirigeants ou de les annuler.

Le capital social d'Orapi SA au 31 décembre 2009 est composé de 2 851 108 actions, entièrement libérées, de 1 € chacune. Au 31 décembre 2009, 12 100 actions sont détenues en propre par Orapi SA. Le nominal de ces actions est imputé sur les capitaux propres consolidés.

Les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans obtiennent un droit de vote double. Au 31 décembre 2009, 1 629 903 actions possèdent un droit de vote double.

3.11 Dividendes payés et proposés

Dividendes décidés et payés au cours de l'exercice écoulé :

La société n'a pas procédé en 2009 au versement d'un dividende au titre du résultat de 2008.

Dividendes proposés pour approbation à l'assemblée générale (non reconnus comme un passif au 31 décembre) :

Il est proposé à l'assemblée générale de distribuer un dividende de 0,25 € par action au titre de 2009.

3.12 Provisions

	2 008 retraité	Dotations	Reprises		Variation périmètre	2 009
			Provision utilisée	Provision non utilisée		
Provisions non courantes : retraites	1 198	208	-125	-38	0	1 243
Provisions courantes : risques et litiges	3 464	572	-360	-397		3 279
Total provisions	4 662	780	-485	-435	0	4 522

La part courante des provisions pour risques et charges est classée dans la ligne « autres dettes » du bilan.

Les provisions pour risques et litiges sont principalement constituées de provisions pour déconstruction et démantèlement des filiales françaises pour 992 K€, de provisions pour restructuration des filiales françaises pour 1 010 K€, de provisions pour coûts de destruction de stocks des filiales françaises pour 229 K€, de litiges pour risques prud'homaux et licenciement pour 251 K€ et de litiges pour risques commerciaux pour 460 K€.

Les provisions ne sont pas actualisées, à l'exception des provisions pour engagements sociaux, l'effet d'actualisation n'ayant pas d'incidence significative.

Provisions pour retraites

Les provisions pour retraite sont constituées par l'indemnité de départ en retraite des sociétés françaises. Les hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice 2008 étaient les suivantes :

- Départ volontaire
- Taux d'actualisation : 4,25 %
- Revalorisation annuelle des salaires : 2 %
- Turnover : 10 % dégressif jusqu'à 50 ans

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice 2009 sont les suivantes :

- Départ volontaire
- Taux d'actualisation : 4,25 %
- Revalorisation annuelle des salaires : 2 %
- Turnover : 10 % dégressif jusqu'à 50 ans

	2008	Coût des services rendus 2009	Paiement	Ecart actuaries et autres	Variation périmètre	2009
Dette actuarielle indemnités de départ en retraite	1 198	107	-125	63	0	1 243

3.13 Passifs financiers

Ventilation par catégories d'instruments

Exercice 2009 (K€)	Valeur au bilan	Juste valeur
Passifs financiers non courants	13 354	13 354
Passifs financiers courants	8 053	8 053
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	22 196	22 196
Autres dettes	7 586	7 586
Total des passifs financiers	51 189	51 189

Les passifs financiers enregistrés dans les comptes correspondent à la juste valeur de la dette dans la mesure où :

- D'une part les dettes financières sont majoritairement rémunérées à taux variable
- D'autre part les maturités des dettes financières à taux fixe n'excèdent pas quatre ans. Par ailleurs, l'écart entre les taux nominaux et les taux courants n'aurait pas un impact significatif.

Exercice 2008 (K€)	Valeur au bilan	Juste valeur
Passifs financiers non courants	13 515	13 515
Passifs financiers courants	11 776	11 776
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	15 690	15 690
Autres dettes	11 059	11 059
Total des passifs financiers	52 040	52 040

Décomposition de la dette financière

	2008	2009
Emprunts	15 315	14 599
Découvert bancaire	1 928	594
Dettes sur crédit bail	1 830	2 759
Dettes auprès des factors	6 217	3 454
Passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente	0	159
Autres dettes financières	0	0
Total	25 290	21 566

La réduction de (3 724) K€ de la dette financière s'explique à hauteur de :

- (7 602) K€ par des remboursements effectués :
 - emprunts bancaires : (3 206) K€
 - découverts bancaires : (1 335) K€
 - dette relative aux crédits - bail : (299) K€

- dette auprès des factors : (2 762) K€
- 3 878 K€ par les nouvelles dettes financières contractées au cours de l'exercice, dont 1 388 K€ de dette relative aux nouveaux crédits - bail.

Décomposition des autres dettes

	2008 retraité	2009
Dettes sociales	5 178	5 308
Dettes fiscales	2 448	1 994
Dette sur acquisition Proven	3 276	0
Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés	0	159
Autres	13	125
Total	10 915	7 586

3.14 Gestion des risques et instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments dérivés pour la couverture du risque de taux. En revanche, le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés pour la couverture du risque de change.

- **Risque de crédit**

Compte tenu de l'absence de concentration des clients et de la politique de gestion des comptes clients, le risque crédit est considéré comme non significatif.

- **Risque de marché**

Risque de taux

Les financements du groupe sont majoritairement centralisés et gérés par la société mère : Orapi SA.

Besoins de financement

Le Groupe dispose de lignes de découverts pour faire face aux variations de trésorerie d'exploitation et hors exploitation.

Excédents de trésorerie

Le choix des supports de placement des excédents de trésorerie est effectué par le Groupe dans le cadre défini par la politique de gestion qui privilégie les critères de liquidité et de sécurité.

Dettes financières

La ventilation des dettes en taux variables et taux fixes est la suivante :

	2008	2009
Dettes financières à taux fixe	7 467	5 798
Dettes financières à taux variable	17 823	15 768
Total	25 290	21 566

Compte tenu des couvertures mises en place, une augmentation de 1% du taux court terme aurait un impact de 86 K€ sur le coût de l'endettement soit 7,9% du coût de l'endettement financier brut de l'exercice 2009.

Le groupe Orapi utilise des instruments dérivés pour la couverture du risque de taux. Au 31/12/2009 la revalorisation du portefeuille de couverture de taux a impacté la situation nette du Groupe à hauteur de (27) K€. Le montant des dettes à taux variable faisant l'objet d'un swap de taux s'élève à 7 186 K€ au 31/12/2009. Les échéances de ces contrats sont comprises entre 4 et 7 ans. Il n'existe pas de dérivé incorporé.

Risque de change

Le Groupe Orapi est exposé à deux types de risque de change :

- un risque de change patrimonial qui provient des participations détenues par Orapi SA dans les filiales étrangères. Ce risque est évalué mais ne fait pas l'objet d'une gestion spécifique dans la mesure où ces participations sont détenues sur un horizon long terme
- un risque de change sur transactions qui provient des opérations commerciales et financières effectuées par chaque société du Groupe dans des monnaies autres que leur monnaie locale.

Le risque de change sur transactions est centralisé sur Orapi SA et provient principalement des ventes réalisées aux filiales anglaise, américaine et asiatique.

L'exposition du Groupe aux risques de change porte principalement sur la livre sterling, le dollar américain et le dollar de Singapour.

En 2009, 89% du chiffre d'affaires était exprimé en euros, 6% en livre sterling, 1% en dollar US et dollar canadien, 3% en dollar Singapourien et 1% en couronne norvégienne.

L'exposition au risque de change par principale devise est présentée en milliers d'euros dans le tableau ci-dessous :

	£	USD	SGD	NOK	€	Total	Elim	Total
Actif Circulant	2 389	960	1 472	269	53 233	58 323	-10 335	47 987
Dettes	5 060	368	1 364	250	62 725	69 767	- 9 632	60 135
Position nette	-2 671	592	108	19	-9 492	-11 444	-703	-12 148

Le groupe Orapi n'utilise pas d'instruments dérivés pour la couverture du risque de change.

Une hausse de 1 cent de la livre, du dollar US, du dollar singapourien et de la couronne norvégienne entraîne une variation de change dans les capitaux propres consolidés respectivement de 7,3 K€, 13 K€, 20,6 K€ et 7,9 K€. L'impact sur le résultat net n'est pas significatif.

La ventilation des actifs et passifs financiers par devise en contre valeur euros est la suivante :

	2008	2009
Clients libellés en euro	21 131	23 838
Clients libellés en devises	2 759	2 898
Provision pour dépréciation	-541	-842
Total Clients	23 350	25 894

	2008	2009
Dettes financières libellées en euro	25 066	21 422
Dettes financières libellées en devises	224	144
Dettes financières	25 260	21 566

	2008 retraité	2009
Fournisseurs libellés en euro	14 657	20 492
Fournisseurs libellés en devises	1 483	1 704
Total Fournisseurs	16 140	22 196

Risques sur actions

Orapi n'est pas soumis au risque sur actions.

- **Risque de liquidité**

L'échéancier de remboursement des dettes financières s'analyse comme suit :

	2008	2009
A moins d'un an	11 776	8 078
A plus d'un an et moins de 5 ans	11 616	12 054
A plus de 5 ans	1 898	1 434
Total	25 290	21 566

A la clôture de l'exercice, le Groupe Orapi n'est en défaut sur aucun covenant financier relatif aux crédits bancaires contractés. Les covenants à respecter par le groupe Orapi au 31/12/2009 concernent sept de ses emprunts :

Capital emprunté (k€)	Solde au 31/12/2009 (k€)	Détail des covenants
800	471	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dette financière nette consolidée (DFN) / EBE consolidé < 3,5 ✓ DFN / Fonds propres consolidés (FP) < 1,15 ✓ DFN hors affacturage / EBE consolidé < 2,5 ✓ DFN hors affacturage / FP < 1 ✓ Dette en capital / Fonds propres élargis < 0,9
1 800	1 083	
800	462	
1 723	1 169	
2 375	2 375	
2 500	2 464	
1 000	584	<ul style="list-style-type: none"> ✓ DFN / EBE consolidé < 4 ✓ DFN / FP < 1,1

4 Notes relatives au compte de résultat

4.1 Autres produits et charges opérationnels courants

	2 008	2 009
Pertes sur créances irrécouvrables	-54	-140
Pertes et gains de change	-104	-368
Crédit Impôt Recherche	217	400
Refacturations de loyers immobiliers	105	307
Divers	112	186
Autres produits et charges opérationnels courants	276	386

4.2 Autres produits et charges opérationnels

	2 008 retraité	2 009
Dépréciation d'actifs incorporels (1)	-2 000	-100
Frais de restructuration France	-774	-681
Frais de restructuration Porto Rico	-90	
Autres charges de restructurations et divers	-78	-13
Frais de restructuration UK	-20	-26
Frais de restructuration Pays-Bas		-51
Encaissement droit d'entrée déprécié à 100%		100
Badwill sur acquisition Proven (2)	2 680	
Autres produits et charges opérationnels	-282	-771

(1) cf. note "dépréciations des immobilisations"

(2) cf. note "événements de l'exercice"

L'essentiel de ces charges ont été encourues à l'occasion :

- de restructurations opérées suite à l'acquisition de la société Chimiotecnic et de certains actifs Proven
- de restructurations rendues nécessaires par le contexte de crise économique.

4.3 Autres éléments du résultat global total

Les autres éléments du résultat global total se décomposent comme suit :

	2008	2009
Ecart de change résultant des activités à l'étranger	-1 573	638
<i>Gains ou pertes réalisés durant la période</i>	<i>-1 573</i>	<i>638</i>
Ajustements de reclassement des gains constatés en résultat		
<i>Partie efficace de la variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture de change</i>		
<i>Gains ou pertes réalisés durant la période</i>		<i>-40</i>
Ajustements de reclassement des gains constatés en résultat		
Impôt sur les éléments du résultat global	384	-85
Total des autres éléments du résultat global nets d'impôt	-1 189	513

4.4 Impôt sur les sociétés

Ventilation de la charge d'impôt :

	2 008	2 009
Impôt exigibles	385	929
Impôts différés	317	1232
Total	702	2 162
Taux effectif	25%	38%

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui serait constaté au taux facial s'analyse comme suit :

	2009
Impôt théorique	1 910
Effet des taux d'imposition à l'étranger	-19
Pertes fiscales reportées en avant	-72
Profit non taxé sur perte passée non activée	0
Différences permanentes (net)	410
Crédits d'impôts et autres	-67
Impôt réel	2 162

Les bases d'impôt différé s'analysent comme suit :

Actif (+), Passif (-)	2008 retraité	2009
Impôt différé sur crédit bail	-315	-316
impôts différés sur avantages sociaux	399	414
Impôts différés liés à la fiscalité locale (net)	342	328
Impôts différés retraitements de consolidations	-3 476	-3 716
Impôt différé autres		
Total impôt différé net	-3 050	-3 290

Les sociétés françaises Orapi SA, Orapi Europe, Orapi International, Chimiotecnic Vénissieux et DACD sont intégrées fiscalement. La convention d'intégration est basée sur un principe de neutralité.

Au 31/12/2009, les sociétés françaises présentent des déficits reportables non activés à hauteur de 972 K€.

Traitement comptable retenu par le groupe sur le mode de comptabilisation de la contribution économique territoriale.

La loi de finance pour 2010, votée en 2009, a entériné la suppression de la taxe professionnelle («TP») et son remplacement par la Contribution Economique Territoriale («CET») composée :

- d'une Cotisation Foncière des Entreprises («CFE») correspondant à la taxation de la part foncière
- ainsi que d'une Cotisation sur la Valeur Ajoutée («CVAE»), taxe progressive dont le taux est fonction du chiffre d'affaires (pour atteindre un maximum de 1,5%).

L'ensemble de la CET est plafonné à 3% de la valeur ajoutée.

Cette réforme a soulevé de nombreuses questions sur l'application potentielle d'IAS 12 à la CVAE. Un communiqué CNC du 14 janvier 2010 sur le traitement comptable de la contribution économique territoriale pour les sociétés établissant leurs comptes consolidés selon les normes IFRS a été publié le 15 janvier 2010. Ses conclusions sont les suivantes : constatant que la CVAE est assise sur la valeur ajoutée et que le manque de précision d'IAS 12 et des délibérations de l'IFRIC ne permet pas de la qualifier, le CNC a considéré qu'il appartient à chaque entreprise d'exercer son jugement, au vu de sa propre situation, pour déterminer la qualification de la CVAE.

En revanche, s'agissant de la CFE, le CNC constate qu'elle présente des caractéristiques similaires à celles de la TP tant en matière de bases que de plafonnement ; et que la TP est généralement comptabilisée en charge opérationnelle. Le CNC ne s'attend pas à un changement de qualification de la CFE par rapport à celle de la TP sauf dans des cas très particuliers dûment justifiés entraînant un retraitement de l'antériorité. L'étude du Groupe sur ce sujet est toujours en cours.

4.4 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges dans le compte de résultat au titre de l'exercice s'élèvent à 1 355 K€ (2008 : 763 K€). Orapi n'a pas reconnu de frais de recherche et développement à l'actif de son bilan.

4.5 Transaction avec les parties liées

Rémunération des organes de direction

Les rémunérations des organes de direction au titre de l'exercice 2009 sont :

	Eléments de rémunération fixe	Eléments de rémunération variable	Indemnités Et/ou avantages	Eléments de rémunération exceptionnels	Total
Rémunérations des organes de direction du groupe	729 923	27 485	97 848	0	855 255

Il n'existe pas de retraites « chapeau » pour les dirigeants ni de convention entre la société et ses mandataires sociaux relatives à des indemnités de départ.

Transaction avec MG3F

MG3F (SIREN 353 946 577 00015), société holding qui détient plus des deux tiers des droits de vote de la société Orapi SA, a facturé 5 K€ au cours de l'exercice 2009 à Orapi SA au titre des frais d'assurance en responsabilité des dirigeants.

Transaction avec les dirigeants salariés

Néant

5 Information sectorielle

Orapi a retenu le secteur géographique, fonction de l'implantation des actifs comme critère unique d'information sectorielle. Selon ce critère, l'activité peut être répartie en 3 segments principaux : Europe, Amérique du Nord, Asie + Reste du monde.

Cette répartition est présentée selon des principes comptables identiques à ceux du reporting interne et reproduit l'information sectorielle synthétique définie pour gérer et mesurer en interne les performances de l'entreprise.

5.1 Information par secteur géographique de l'exercice 2009

	Europe	Amérique du Nord	Asie et Reste Du monde	Elim	Total
Chiffre d'affaires net					
du secteur	106 262	1 299	5 796		113 356
Ventes inter-activités	43 068	10	0	-43 078	0
Total chiffre d'affaires net	149 329	1 308	5 796	-43 078	113 356
Amortissement des immobilisations	-2 451	-29	-330		-2 810
Résultat opérationnel courant	6 834	10	1 003	-238	7 608
Résultat Opérationnel	6 665	-28	475	-274	6 837
Coût de l'endettement financier net					-1 050
Autres produits et charges financiers					-56
Impôt					-2 162
Résultat net de l'ensemble consolidé					3 569
Résultat net (part des minoritaires)					0
Résultat net (part du Groupe)					3 569

	Europe	Amérique du Nord	Asie et Reste Du monde	Elim	Total
Goodwills	13 478	0	1 082		14 560
Immobilisations corporelles nettes	12 243	-33	446		12 657
Immobilisations destinées à être cédées	934	0	0		934
Autres immobilisations	5 238	76	0		5 314
Actifs sectoriels autres	54 445	960	2 919	-10 336	47 987
Actifs financiers	7 868	37	571	0	8 476
Actifs d'impôt	66	0	1	216	283
Total Actif	94 271	1 040	5 019	-10 120	90 211
Passifs sectoriels	43 273	221	1 135	-9 635	34 995
Dettes financières	21 400	124	41		21 566
Dettes inter - sociétés	-1 340	0	1 339	2	0
Passifs d'impôt	3 549	23	1		3 573
Capitaux propres	27 389	672	2 502	-487	30 076
Total Passif	94 271	1 040	5 019	-10 120	90 211
Investissements	1 529	1	59		1 589

5.2 Information par secteur géographique de l'exercice 2008 retraité

	Europe	Amérique du Nord	Asie et Reste du monde	Elim	Total
Chiffre d'affaires net du secteur	72 934	1 783	5 840		80 557
Ventes inter-activités	16 227	30	3	-16 260	0
Total Produits sectoriels	89 161	1 813	5 843	-16 260	80 557
Amortissement des immobilisations	-1 730	-57	-212		-1 999
Résultat opérationnel courant	3 437	40	762	12	4 251
Résultat Opérationnel sectoriel	5 359	-11	-1 313	-66	3 969
Coût de l'endettement financier net					-1 180
Autres produits et charges financiers					-26
Impôt					-702
Résultat net de l'ensemble consolidé					2 062
Résultat net (part des minoritaires)					0
Résultat net (part du Groupe)					2 062

	Europe	Amérique du Nord	Asie et Reste du monde	Elim	Total
Goodwills	14 730		1 083		15 813
Immobilisations corporelles nettes	13 286	-11	635		13 910
Immobilisations destinées à être cédées					
Autres immobilisations	5 678	77			5 755
Actifs sectoriels autres	46 390	848	2 092	-5 203	44 127
Actifs financiers	2 406	34	411	34	2 885
Actifs d'impôt	76		1	139	216
Total Actif	82 566	948	4 222	-5 030	82 706
Passifs sectoriels	34 035	175	1 128	-3 363	31 975
Dettes financières	25 068	171	53		25 292
Dettes inter - sociétés	745		645	-1 390	0
Passifs d'impôt	3 265	55	11		3 332
Capitaux propres	19 453	547	2 385	-277	22 108
Total Passif	82 566	948	4 222	-5 030	82 706
Investissements	9 098	16	115		9 229

6 Autres informations

6.1 Nantissements, cautions et garanties

Dette	Type de garantie	Date de départ	Date d'échéance	Montant nanti au 31/12/2009	Total du poste de bilan au 31/12/2009	% nanti ou hypothéqué
Emprunt BRA	Nantissement actions société non cotée	oct-05	oct-12	148		
Emprunt BNP	Nantissement actions société non cotée	oct-05	oct-12	147		
Emprunt CA	Nantissement actions société non cotée	oct-05	oct-12	150		
Emprunt SLB	Nantissement actions société non cotée	oct-05	oct-12	148		
Emprunt SG	Nantissement actions société non cotée	oct-05	oct-12	152		
Emprunt SG	Nantissement actions société non cotée	juil-07	juil-14	1 169		
Emprunt CA	Nantissement actions société non cotée	juil-07	juil-14	1 321		
Emprunt CA	Nantissement actions société non cotée	mai-08	mai-15	2 464		
Emprunt SG	Nantissement actions société non cotée	avr-09	avr-16	2 375		
Emprunt SLB	Nantissement fonds de commerce	mars-04	mars-14	158		
Emprunt BRA	Nantissement fonds de commerce	mars-04	mars-14	94		
Emprunt BNP	Nantissement fonds de commerce	nov-06	oct-13	584		
Emprunt BRA	Nantissement fonds de commerce	sept-06	sept-13	462		
Emprunt CA	Nantissement fonds de commerce	déc-06	sept-13	1 179		
Emprunt SLB	Nantissement fonds de commerce	nov-06	oct-13	471		
Emprunt SG	Nantissement fonds de commerce	oct-06	sept-13	1 083		
Emprunt SG	Nantissement fonds de commerce	juin-05	juin-11	322		
Emprunt BRA	Nantissement fonds de commerce	juin-05	juin-11	328		
Emprunt CAMEFI	Nantissement fonds de commerce	juin-05	juin-11	322		
Emprunt SLB	Nantissement fonds de commerce	juin-07	juin-13	432		
Emprunt BNP	Nantissement fonds de commerce	déc-07	déc-13	488		
Emprunt BNP	Nantissement fonds de commerce	août-08	janv-14	291		
	Total Immobilisations Incorporelles			14 286	19 874	72%
Emprunt BNP	Nantissement immobilisation corporelle	févr-05	févr-10	20		
Crédit Bail SAT Finance	Nantissement immobilisation corporelle	févr-06	févr-11	13		
Crédit Bail SAT Finance	Nantissement immobilisation corporelle	déc-05	déc-10	3		
Crédit Bail SAT Finance	Nantissement immobilisation corporelle	oct-07	sept-12	11		
Crédit Bail BRA	Poursuite location par Orapi Europe	août-09	août-15	246		
	Total Immobilisation corporelles			294	12 657	2%
Caution OAS	Garantie de bonne exécution	avr-07	avr-10	12		
Caution OAS	Garantie de bonne exécution	mai-07	mai-10	18		
Caution OAS	Garantie de bonne exécution	déc-07	déc-09	17		
	Total Trésorerie			47	8 047	1%
Ligne de crédit Canada	Nantissement sur stocks et clients	juil-09	juil-10	333		
	Total Nant. sur stock et clients			333	43 983	1%

6.2 Autres engagements hors bilan

Dans le cadre de l'acquisition de l'immeuble de Singapour, Orapi bénéficie d'un droit d'utilisation du terrain jusqu'en septembre 2012. Dans l'hypothèse où ce droit serait renouvelé par les autorités locales pour une durée pouvant aller jusqu'à 30 ans, Orapi devra verser un complément de prix de 100 à 200 K€ à l'Etat Singapourien.

Le Droit Individuel de Formation des sociétés françaises ne donne pas lieu à provision car, à ce stade, les modalités d'utilisation de ce droit ne permettent pas d'estimer le caractère significatif de l'engagement.

6.3 Options de souscription d'actions (stock options)

La charge comptabilisée sur l'exercice au titre des services reçus des salariés sur l'exercice s'élève à 36,5 K€.

L'évolution des stocks options est la suivante :

Options de souscription d'actions	En nombre	Valeur unitaire	Valeur totale	Date limite d'exercice
Capital : nombre d'actions à la clôture	2 851 108			
Nombre d'options à l'ouverture	34 000	9,90	336 547	2008 & 2010
Nombre d'options attribuées durant l'exercice	na	na	na	na
Nombre d'options exercées durant l'exercice	na	na	na	na
Nombre d'options déchues durant l'exercice	1 000	na	9 023	na
Nombre d'options expirées durant l'exercice	na	na	na	na
Nombre d'option en circulation à la clôture	33 000	9,92	327 524	2010 et 2012
Nombre d'option exerçables	10 000	12,00	120 000	

Concernant le plan d'option attribué en 2006 (24 000 actions), le prix d'exercice des options est égal à 80% des 20 derniers cours de l'action à la date d'attribution. La période d'acquisition est de 4 ans. Le Groupe n'a aucune pratique passée de dénouement en trésorerie.

Les paramètres utilisés pour l'évaluation du plan de stock options attribuées en 2006 sont :

- Taux de dividendes attendu : 1,25%
- Volatilité attendue : 59%
- Taux d'intérêt sans risque : 3,92%
- Durée de vie attendue de l'option : 5 ans
- Prix d'exercice moyen pondéré : 9,02 €

6.4 Plan d'attribution d'actions gratuites

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été mise en place au bénéfice de certains salariés du groupe lors du Conseil d'Administration du 20 février 2009. Ce plan comporte les modalités suivantes :

Plan d'attribution d'actions gratuites	Nombre	Date d'attribution	cours
Nombre de droits attribués durant l'exercice	35 262	20/02/2009	14,03
Nombre de droits déchus	0		
Nombre de droits à la clôture	35 262	20/02/2009	14,03

Actions gratuites liées aux droits attribués	Nombre	Date d'attribution	Fin de période d'incessibilité
Premier tiers	11 754	20/02/2011	20/02/2013
Deuxième tiers	11 754	20/02/2012	20/02/2014
Troisième tiers	11 754	20/02/2013	20/02/2015
Total des actions gratuites	35 262		

6.5 Effectifs

Les effectifs au 31 décembre 2009 se répartissent comme suit :

	Employés	Cadres	Total
Europe	558	99	657
Amérique	13	1	14
Asie + Reste du monde	35	6	41
Total	606	106	712

6.6 Evénements postérieurs à la clôture

Levée d'option après le 31/12/2010

Le 12 février 2010, les 10 000 options exerçables ont été levées entraînant la création de 10 000 actions de valeur nominale 1 € pour un montant global de 120 000 € soit 12 € par action.